



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2023

Délibération N° DEL_066_2023 – Rapport de suivi des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes formulées dans le rapport des observations définitives du 09 juin 2022

1 DOCUMENT – Publié le 27 juin 2023

 **DEL_066_2023_Rapport_de_suivi_des_recommandations_de_la_CRC_Ville_de_MACON.pdf**
(.pdf, 264,5 KB)

 **TÉLÉCHARGER**

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON


Adresse postale :
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

